



Pénal



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

DÉFENSE PÉNALE D'URGENCE : LA COMPARUTION IMMÉDIATE

Direction scientifique

Maître Céline Carru, avocate
Madame Céline Ballerini, magistrate,
sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Perrier, Professeur à l'Université Aix-Marseille

Notions et questions abordées

Héritière de la procédure dite de flagrants délits, la comparution immédiate est aujourd'hui prévue à l'article 395 du Code de procédure pénale. Procédure de l'urgence par excellence, elle permet au procureur de la République, lorsqu'il lui apparaît que les charges réunies sont suffisantes et que l'affaire est en l'état d'être jugée et s'il estime que les éléments de l'espèce le justifient, de traduire le prévenu sur-le-champ devant le tribunal.

S'en suit alors une course contre la montre pour l'avocat qui souhaite assister son client. Le temps laissé à la préparation de l'audience est court. Très critiqué, le recours à cette procédure est cependant croissant. Il convient donc pour les avocats de la maîtriser dans ces différentes composantes : mise en œuvre et défèrement, alternative à la comparution immédiate, détention avant l'audience, délai avant l'audience et audience en tant que telle.

La formation Lexlearning « **Défense pénale d'urgence : la comparution immédiate** » fournit aux professionnels du droit confrontés à cette procédure les clés de compréhension et les réflexes à adopter pour améliorer le sens et l'efficacité de leur assistance.

Au cours de cette formation, vous pourrez écouter les interventions d'une avocate (Me Céline Carru), d'une magistrate (Madame Céline Ballerini) et d'un universitaire (Professeur Jean-Baptiste Perrier), recueillies lors du colloque ISPEC/EDASE consacré à la comparution immédiate, complétées par un support pédagogique actualisé au droit en vigueur (réformes et jurisprudence récentes).

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les fondamentaux de la comparution immédiate
- Décrypter la procédure et l'expliquer à votre client
- Assister un prévenu dans le cadre d'une procédure de CI
- Prévenir les écueils d'une procédure « piègeuse »
- Discuter le choix procédural de la CI
- Préparer le défèrement en CI
- Comprendre le recours à la CRPC « défèrement »
- Préparer et gérer l'audience de CI

Programme

- Thème n° 1 - Le domaine de la comparution immédiate
- Thème n° 2 - L'amont de l'audience : défèrement et alternatives
- Thème n° 3 - La détention avant l'audience
- Thème n° 4 - Le délai avant l'audience
- Thème n° 5 - L'audience de comparution immédiate

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports: textes, audio, blocs interactifs, mise en situation interactive, quiz de validation des acquis et ressources complémentaires téléchargeables.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats et élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.